



Les inégalités intersectionnelles dans les tribunaux de la famille : une critique sous l'angle des traumatismes subis

Contribuer à la santé des survivantes de violence familiale dans les procédures de droit de la famille

Veillez être conscient.e.s des terres traditionnelles sur lesquelles vous vous trouvez et vous joindre à nous pour rendre hommage et exprimer notre gratitude aux générations d'Autochtones qui en ont pris soin, et pour célébrer la force et l'esprit qui animent sans discontinuer les peuples autochtones. Tous les efforts entrepris pour que devienne réalité la promesse de vérité et de réconciliation dans nos collectivités et, plus particulièrement, pour que les filles et les femmes autochtones disparues et assassinées au Canada obtiennent justice, devraient inspirer nos discussions, au sein de ce webinaire comme en dehors.



Bienvenue à notre webinaire



Archana Medhekar
Archana Medhekar Law,
Ontario



Kamaljit Kaur Lehal
Lehal Law,
Colombie-Britannique



Jael Duarte
LA Henry Law,
Nouveau-Brunswick



Lee
Survivant avec une
expérience vécue






Financial contribution from



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada

Bienvenue à notre webinaire

-  Tous les participants sont en **mode muet** pendant le webinaire.
Si vous éprouvez des difficultés, veuillez l'indiquer dans la boîte de dialogue « Chat ».
-  Si vous souhaitez poser une question aux présentateurs du webinaire, veuillez la saisir dans la boîte **Q&A**; nous réserverons 15 minutes à la fin de la conférence pour les questions et réponses.
-  Un lien vous sera proposé à la fin du webinaire dans la boîte « Chat » **pour effectuer une évaluation**.
Nous vous remercions de remplir le formulaire, qui nous servira à orienter nos futurs webinaires.
Une fois le formulaire d'évaluation rempli, vous serez aiguillés vers un site Web, où vous pourrez saisir votre nom et votre adresse courriel. **Un certificat de participation sera émis et vous sera envoyé par courriel.**
-  Les diapositives de la présentation sont affichées sur notre **site Web**. La boîte « Chat » vous en fournira le lien.
L'enregistrement du webinaire sera affiché sur notre site Web dans les prochains jours : [Click ici](#)
-  **Le code de conduite** est affiché dans la boîte de dialogue « Chat ».

Archana Medhekar

- Archana Medhekar Professional Corporation, Ontario
- Archana Medhekar est une spécialiste attestée du droit de la famille et une médiatrice familiale agréée exerçant à Toronto, Ontario.
- Elle compte plus de vingt ans d'expérience dans la résolution des conflits familiaux sur la scène internationale.

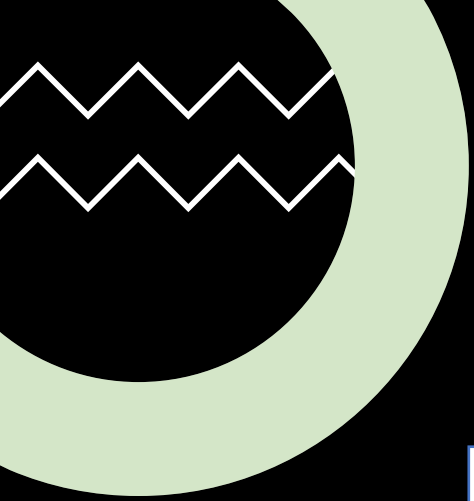


Inégalités croisées dans les tribunaux de la famille : Une critique tenant compte des traumatismes

Centre de recherche et d'éducation
sur la violence contre les femmes et les enfants
18 janvier 2022

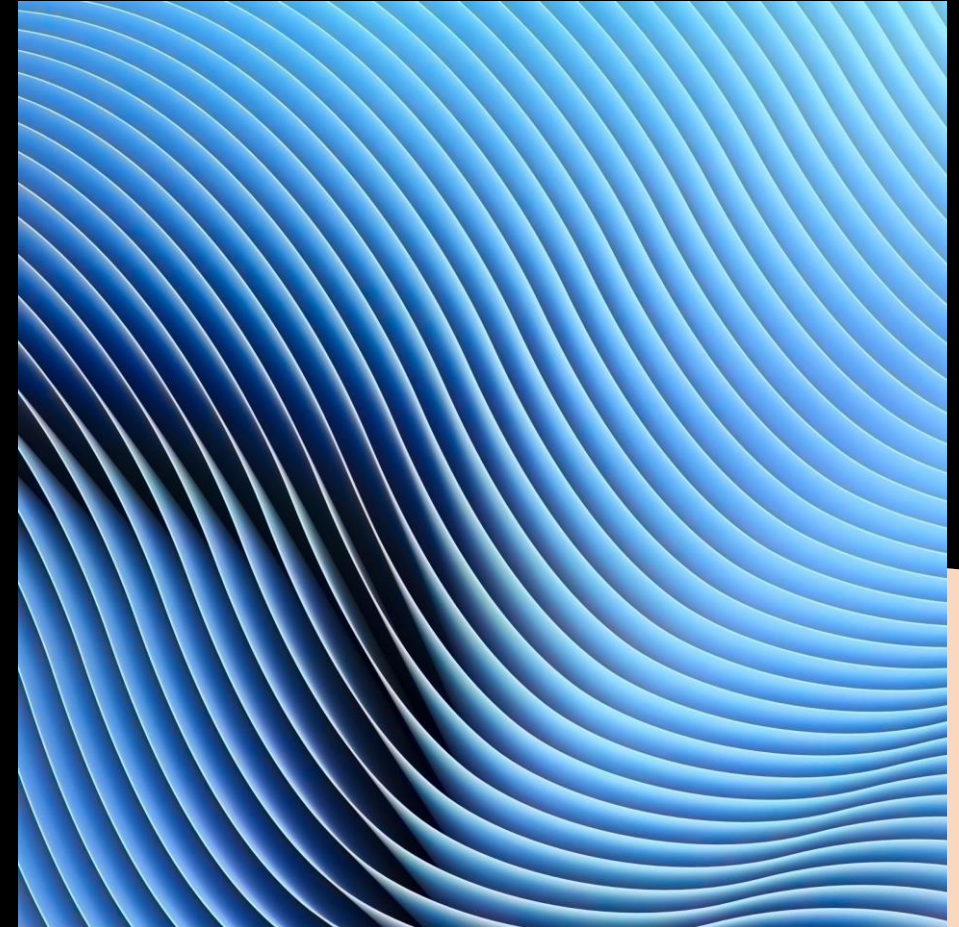
ARCHANA MEDHEKAR
Avocate-procureure
Spécialiste certifiée en droit de la famille
Médiatrice familiale agréée(OAFM)





Ordre du jour

Partie I	Iniquités dans le système de justice familiale
Partie II	Perspective intersectionnelle et approche tenant compte des traumatismes
Partie III	Besoins uniques des survivant.e.s de violence familiale
Partie IV	Conception du système de règlement des différends familiaux : besoin d'un modèle de service holistique





Partie I

Iniquités dans le
système de justice familiale

Évolution de la démographie canadienne

Changement de la composition ethnique des migrants canadiens.

Au total, 7 674 580 personnes se sont identifiées comme membres d'une « minorité visible ».

Parmi ces minorités visibles, 65,1 % des personnes sont nées à l'extérieur du pays et sont venues vivre au Canada en tant qu'immigrantes et 30,9 % sont nées au Canada.

(Statistique Canada. 2017. *Canada [pays] et Canada [pays] (tableau). Profil du recensement. Recensement de 2016. N° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Publié le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>)*

Établissement des immigrants et des réfugiés

De nombreux immigrants nouveaux arrivants sont vulnérables dans des situations de violence familiale.

Les expériences d'établissement et d'intégration des immigrants et des réfugiés ont une incidence sur leur rôle parental.

La langue, le sexe, la race, la classe sociale et la politique d'immigration s'entrecroisent pour accroître la vulnérabilité des femmes immigrantes face à la violence familiale.

Le système de justice familiale : résoudre le casse-tête multiculturel du Canada

Les tribunaux de la famille sont confrontés à des affaires familiales portant sur un contexte culturel complexe, des traditions maternelles différentes, l'analyse des tendances changeantes dans les familles et l'impact de la migration sur les familles.

Les questions de religion sont souvent liées à la culture, et les pratiques d'éducation des enfants sont prescrites par des textes religieux anciens (Smritis : hindouisme et Coran : islam).

- (Chaze, F. (2017). *The Social Organization of South Asian Immigrant Women's Mothering in Canada*. Newcastle : Cambridge Scholars Publishing)

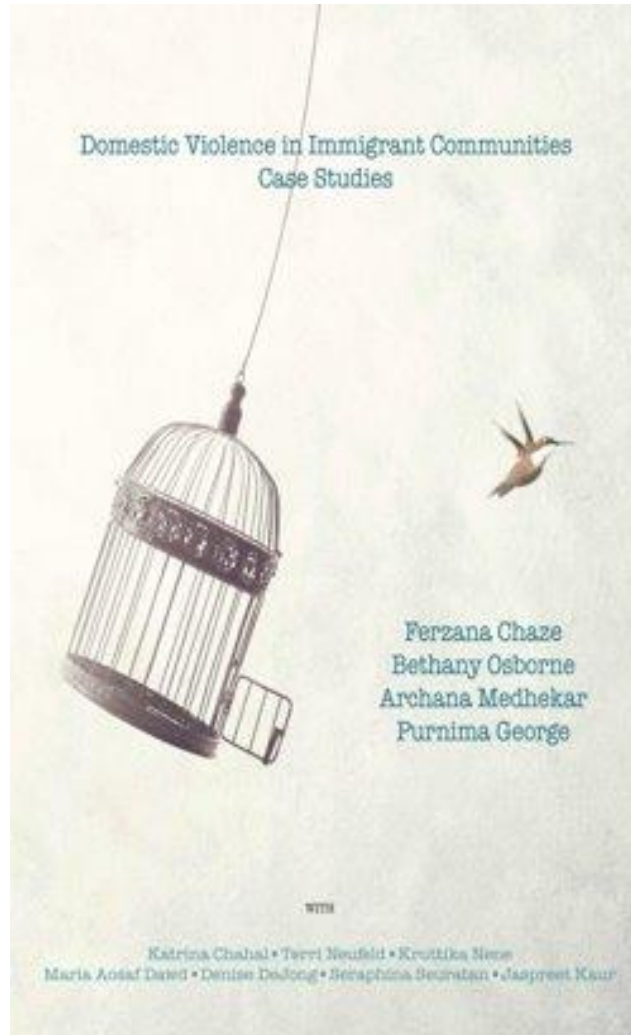
Les tribunaux de la famille doivent « **résoudre le casse-tête multiculturel du Canada** » pour prendre des décisions sur des questions et des faits complexes dans le cadre législatif.

L'impact économique de la violence conjugale au Canada

- **7,4 milliards de dollars** : Incidence économique totale de la violence conjugale au Canada en 2009
- **7,3 % (545,2 millions de dollars)** : Incidence sur le **système de justice** par rapport à l'incidence économique totale
- **225,1 millions de dollars** : à la charge du **système de justice civile**

Référence : Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009 (Rapport de la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice du Canada, 2012)

https://www.justice.gc.ca/tra/pr-ra/je-sj/vf-lv/r12_7/r12_7.pdf



Violence domestique dans les communautés d'immigrants : études de cas

- Issu de la recherche interdisciplinaire - travail social et droit
- Livre Pressbook accessible gratuitement et publié en 2020 par eCampus Ontario
- Contient des études de cas de femmes immigrantes victimes de violence familiale
- Matériel éducatif – études de cas réels sur la VF vécue par les immigrantes
- Souligne leur vulnérabilité intersectionnelle en ce qui concerne la race, le sexe et le statut d'immigration
- Il est utile pour les praticien.ne.s afin d'élaborer des stratégies d'interventions adaptées à la culture.
- **Traduit en 7 langues, Nombre total d'utilisateurs : 7004**

Réf. : Chaze, Osborne, Medhekar et George, *Violence domestique dans les communautés d'immigrants : études de cas* (2020)

- https://source.sheridancollege.ca/conferences_dvic_book/2/

Croyances et pratiques religieuses

La religion est au cœur de la vie de nombreuses femmes immigrantes, et les chefs religieux et les organisations confessionnelles peuvent jouer un rôle important dans les familles immigrantes.

Les immigrantes qui ont de fortes croyances patriarcales peuvent avoir une compréhension différente de ce qui constitue de la violence.

La définition de la VF varie d'une collectivité à l'autre, et ce que les femmes sont prêtes à tolérer dépend également de la nécessité de maintenir la structure familiale. Il est important de reconnaître que beaucoup de femmes ne se considèrent peut-être pas comme des victimes de violence.

Medhekar, A., George, P. Osborne, B., Chaze, F. et Alavi, H. (2020). Expert paper on the impact of family violence in ethno-cultural communities - The potential impact on the identification and response to family violence by family law lawyers. Ministère de la Justice, Gouvernement du Canada. (à venir).

Identifier les pratiques culturelles préjudiciables

Les pratiques et les croyances culturelles traditionnelles préjudiciables sont pratiquées partout dans le monde sous différentes formes.

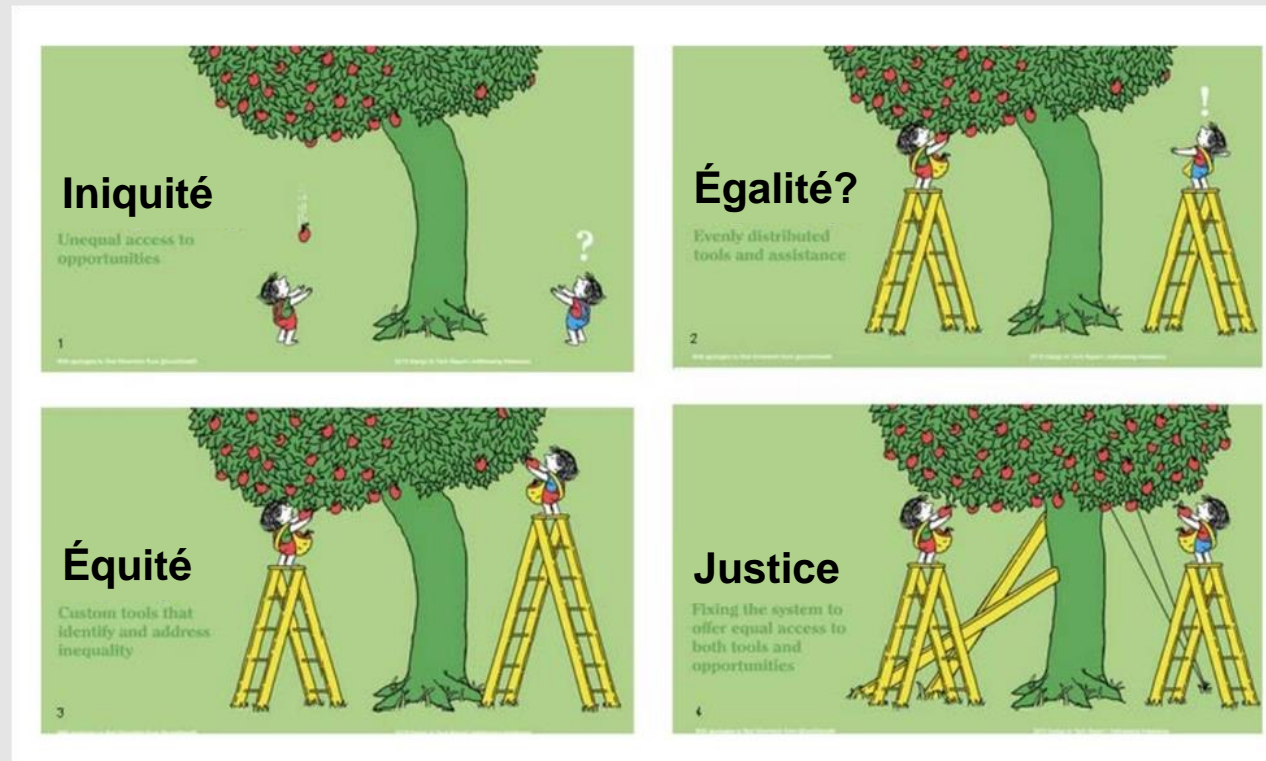
Elles se poursuivent, car les gens ont de la difficulté à contester ces pratiques profondément ancrées dans leur culture OU ils croient qu'elles sont bonnes pour les individus ou leurs collectivités.

Certains immigrants peuvent continuer de suivre de telles pratiques même après avoir immigré au Canada.

(Medhekar, A., George, P. Osborne, B., Chaze, F. et Alavi, H. (2020). Expert paper on the impact of family violence in ethno-cultural communities - The potential impact on the identification and response to family violence by family law lawyers. Ministère de la Justice, Gouvernement du Canada. (à venir).



Les déséquilibres de pouvoir existent toujours!

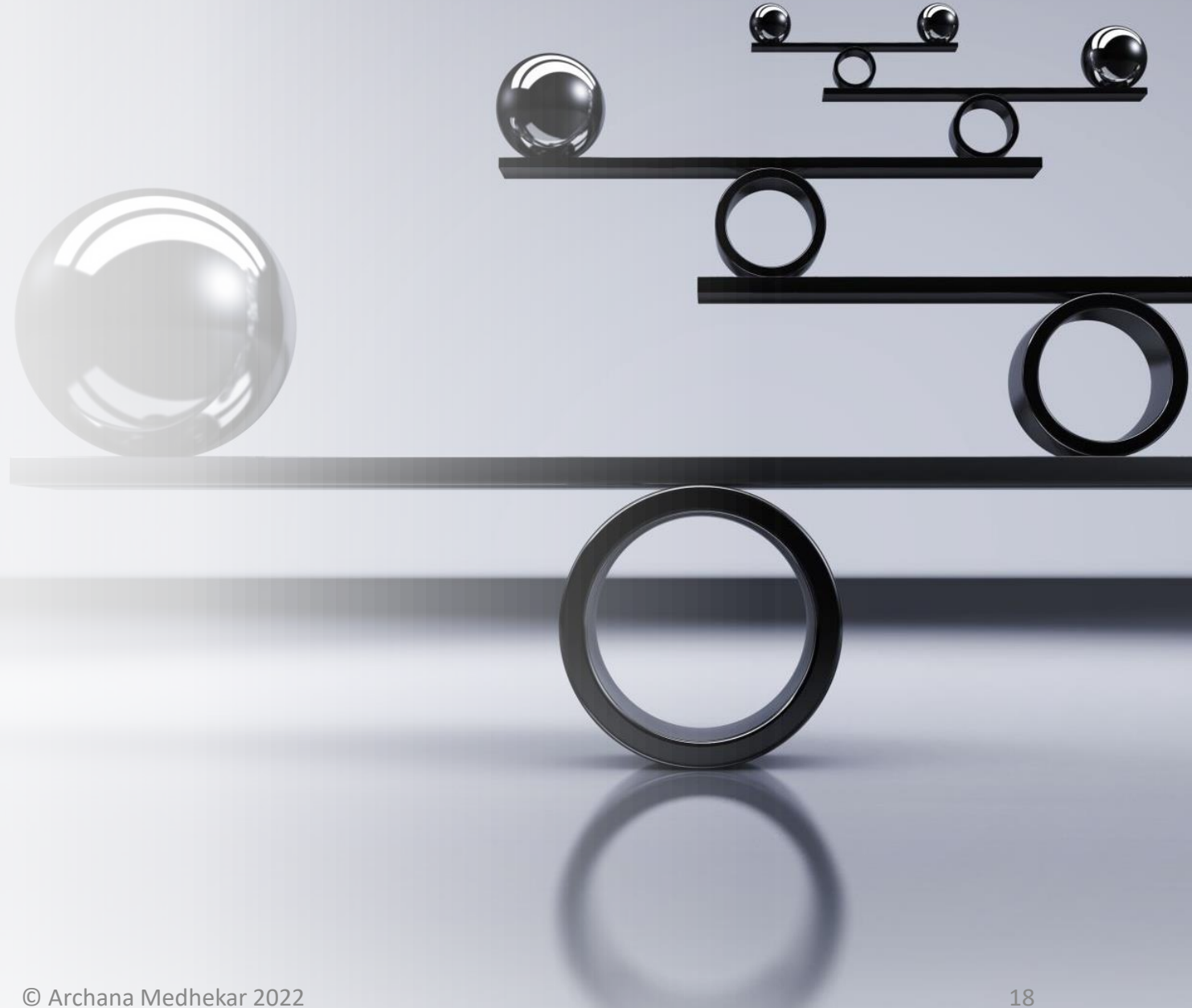


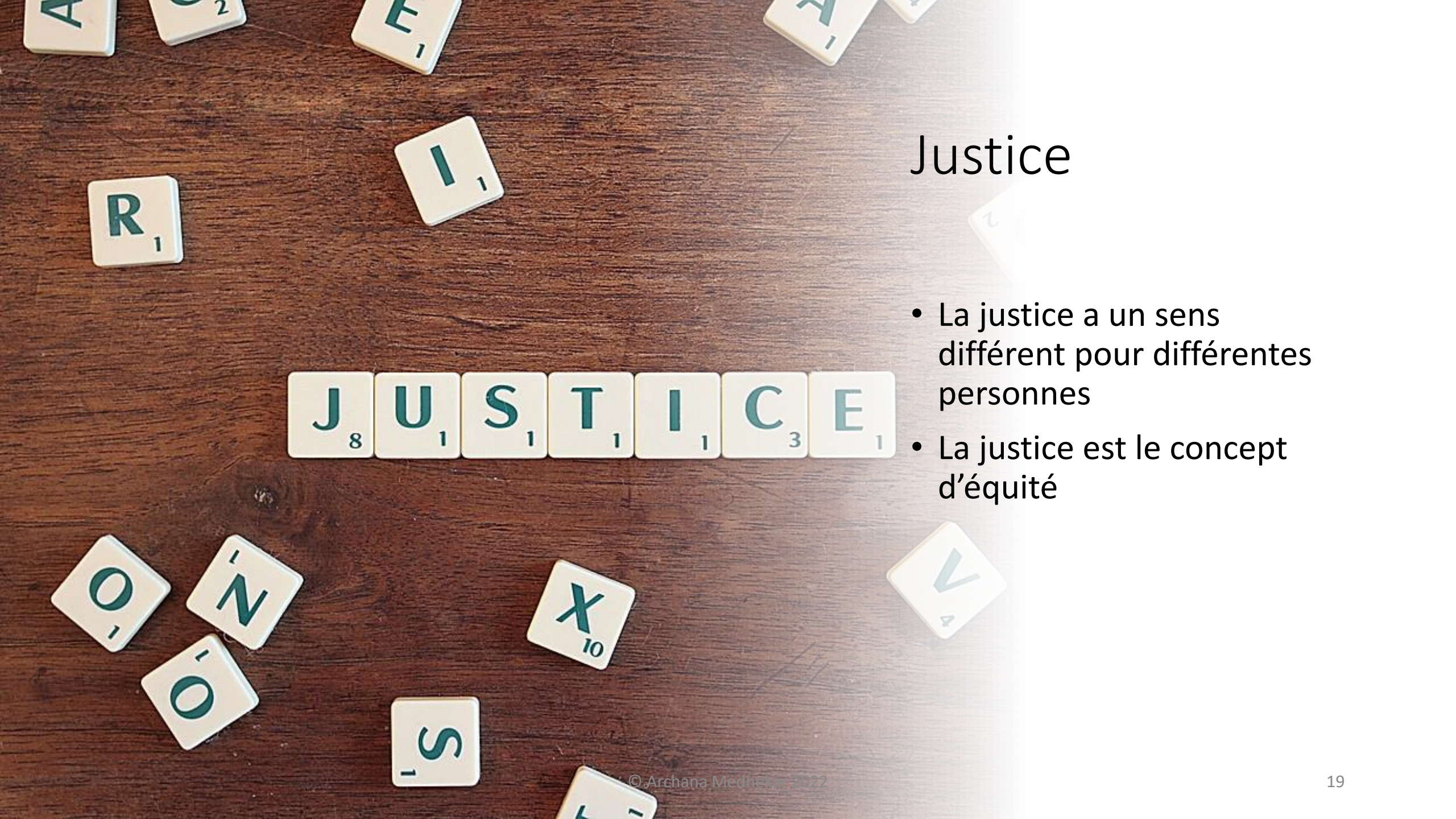
- Égalité : suppose que tout le monde est pareil
- Équité : va au-delà du fait de traiter tout le monde de la même façon

Équité, égalité et justice

Qu'est-ce que l'accès à la justice (en anglais : A2J)

- Capacité de présenter son cas de façon significative avec dignité et respect.
- Les plaideurs potentiels/survivantes de la VF ont-ils été dissuadés de s'engager dans le système judiciaire? ou ont-ils « abandonné la justice »?



A photograph of a wooden surface with several Scrabble tiles scattered around. In the center, the word 'JUSTICE' is spelled out in a row of seven tiles. Other tiles with letters like 'A', 'C', 'E', 'I', 'R', 'O', 'N', 'S', 'X', and 'V' are scattered in the background.

Justice

- La justice a un sens différent pour différentes personnes
- La justice est le concept d'équité

Traités internationaux et droits de la femme



- Le Canada a ratifié la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW) des Nations Unies en 1981.
- « Le Canada est signataire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui exige le respect et l'observation des droits de la personne à l'égard des femmes. **La violence à l'égard des femmes est autant une question d'égalité qu'une violation de la dignité humaine et des droits de la personne.** » R. c. Ewanchuk, [1999] 1 RCS 330

Modifications à la Loi sur le divorce : projets de loi C-78 et 207

Entrées en vigueur le 1^{er} mars 2021

Incluent une définition de la violence
familiale

Ont adapté le « cadre de contrôle
coercitif »

Principaux aspects de la définition de la VF

Le libellé confirme la réalité de la dynamique de contrôle du pouvoir qui se manifeste sous diverses formes

Cette définition va au-delà de la violence physique et comprend les menaces de préjudice

Un cadre de contrôle coercitif attire notre attention sur les aspects psychologiques non violents de la VF

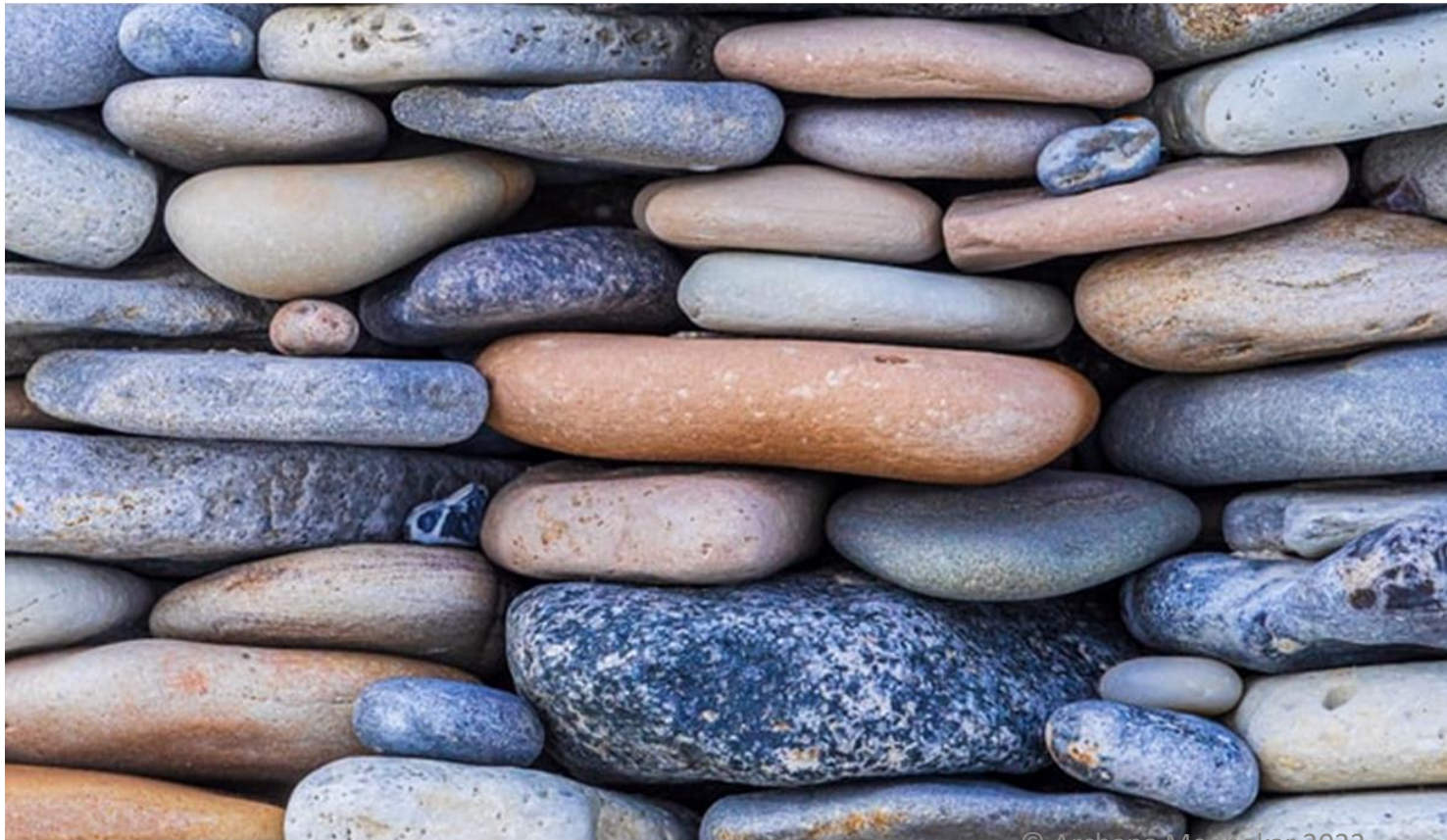
Contrôle coercitif : « La menace importante pour les cas de violence familiale »

- Le contrôle coercitif représente une *menace importante* pour la VF, car il est très difficile de l'identifier.
- Exemples :
 - isolement de la famille et des amis,
 - contrôle des activités quotidiennes,
 - traque ou harcèlement,
 - envoi excessif de messages textes et appels téléphoniques excessifs,
 - jalousie extrême,
 - menaces de mort,
 - menaces d'automutilation ou de suicide



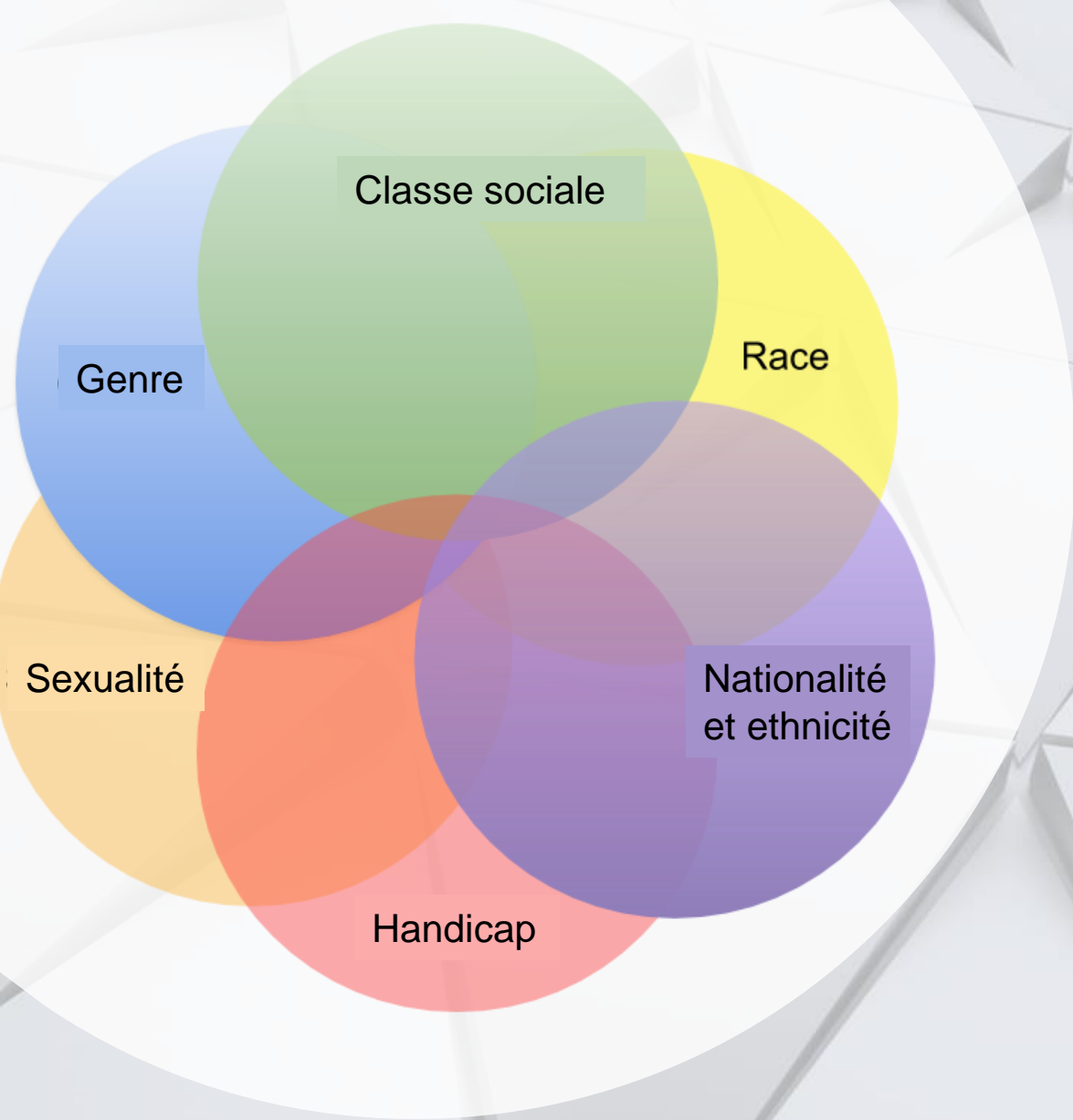
Partie II
Perspective
intersectionnelle
et approche
tenant compte
des
traumatismes

Pourquoi une perspective intersectionnelle et tenant compte des traumatismes



© Archana Meunekar 2022

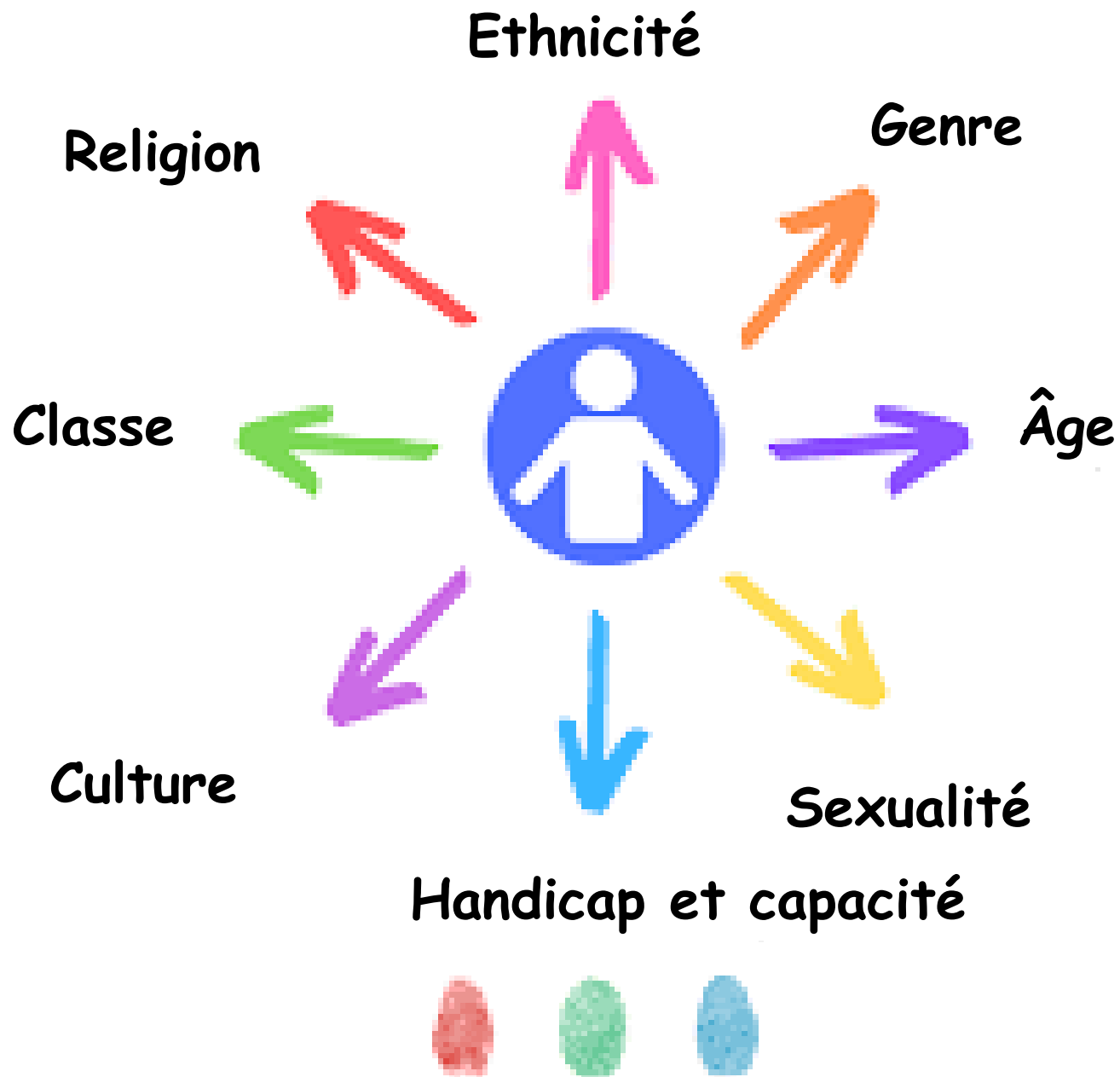
- Les praticien.ne.s ne peuvent pas avoir une vision simpliste ou monolithique.
- La société ne traite pas tout le monde de la même façon.
- Les aspects intersectionnels de l'identité d'une personne – comme sa race, son sexe et sa sexualité – ont tous un impact sur les types de privilèges et d'obstacles auxquels elle peut faire face dans le monde.



Intersectionnalité

« L'intersectionnalité est une lentille, un prisme, permettant de voir comment les diverses formes d'inégalité fonctionnent souvent ensemble et s'exacerbent. Nous avons tendance à parler de l'inégalité raciale comme étant distincte de l'inégalité fondée sur le sexe, la classe sociale, la sexualité ou le statut d'immigrant. Ce qui manque souvent, c'est la façon dont certaines personnes sont soumises à tout cela, et l'expérience n'est pas seulement la somme de ses parties ».

- Kimberlé Crenshaw




Intersectionnalité

- Nous devons chercher à comprendre les intersections synergiques des éléments suivants :
 - privilège et oppression
- dans le contexte plus large de la personne :
 - famille, société, culture et religion.



Utilisation de la perspective intersectionnelle

- Samuels (2008) la décrit comme étant un système formé de **trois composantes de base** :
 - **les identités sociales, le système d'oppression et les façons dont ils se croisent**
 - Elle nous permet d'élargir notre réflexion sur certains sujets et nous encourage à prêter attention à l'impact du contexte, des oppressions et des privilèges imbriqués.
 - **L'oppression** et **les privilèges** ne sont pas des entités fixes, mais plutôt **fluides et dynamiques**.
- 

Facteurs de risque systémiques



- Évaluation holistique du risque de la situation d'une survivante, nécessaire pour mieux comprendre comment ces facteurs influent sur ses choix et ses décisions, dans le contexte de la violence familiale.

La situation sociale des femmes influe sur leurs expériences de VF

Les immigrantes sont plus vulnérables en raison de l'isolement social, des barrières linguistiques et des obstacles systémiques comme les politiques d'immigration. La sous-déclaration de la violence familiale est un énorme problème.

Les femmes en situation de handicap font face à des obstacles liés au sexe, à l'incapacité et à des obstacles systémiques comme les politiques de soins de santé.

Les femmes noires font face à des risques uniques de violence en raison de l'intersection des aspects sexospécifiques, raciaux et systémiques.

Qu'est-ce qu'une approche tenant compte des traumatismes?

Le praticien place les réalités des expériences traumatisantes de la cliente au premier plan lorsqu'il communique avec la cliente et adapte son approche de la pratique en fonction de l'expérience de chaque cliente

Veille à ce que les clientes aient accès à des interventions axées sur les traumatismes

Établit un lien entre le comportement d'une personne et sa réaction aux traumatismes, plutôt que d'identifier ses actions comme une faute de caractère

Partie III

Besoins uniques des survivant.e.s de violence
familiale dans le système de justice familiale



Un équilibre
délicat :
le devoir du
tribunal
c.
les besoins de la
survivante

Devoir du tribunal :

- Conformément à la nouvelle Loi sur le divorce, le tribunal est tenu de tirer des conclusions sur la violence familiale en se fondant sur des éléments de preuve.

Besoins de la survivante :

- Les préoccupations en matière de sécurité (des survivantes) n'étaient pas prises en compte dans les procédures du tribunal de la famille, surtout en ce qui concerne les ordonnances de garde et d'accès.

Réf. : PROJECT-ENHANCED-SAFETYFINAL2021.indd (schliferclinic.com)



Stéréotypes

- Les cours d'appel reconnaissent qu'**il est incorrect de fonder la crédibilité sur des généralisations ou des stéréotypes.**
- Dans l'arrêt *R. c. S. (R.D.)*, [1997] 3 R.C.S. 484, au paragraphe 120, la Cour suprême a souligné ce qui suit :

« Peu importe leur formation, leur sexe, leur origine ethnique ou raciale, tous les juges ont l'obligation fondamentale envers la collectivité de rendre des **décisions impartiales** et de paraître impartiaux. »

Les mythes de la violence familiale

La VF est le crime
des pauvres et
des gens peu instruits

Si la victime ne part pas,
la violence dans la relation
n'est pas si grave

L'agresseur du partenaire
pourrait être un bon parent

Si une agression sexuelle
s'était vraiment produite, la
femme pourrait facilement
raconter tous les faits dans
l'ordre approprié

Les enfants disent
habituellement à quelqu'un
s'ils sont maltraités

Il n'y a pas de corrélation
entre la cruauté envers les
animaux et la violence
familiale

Les
hypothèses
normatives :
« Une victime
parfaite »

Selon les hypothèses normatives au
sujet de la victime :

- Les tribunaux tirent des conclusions problématiques sur la façon dont une victime de violence familiale devrait se comporter si son allégation était vraie.

Impacts de la violence

« La violence peut amener les gens à réagir de façon imprévisible. De nombreuses survivantes de violence familiale peuvent se montrer en colère, et méfiantes à l'égard de tous les professionnels liés aux procédures judiciaires. »

(Peter G. Jaffe et Claire V. Crooks, Understanding Women's Experiences)

Réf. : [How Domestic Violence Batterers Use Custody Proceedings in Family Courts to Abuse Victims, and How Courts Can Put a Stop to It](#)

Effets des traumatismes : lacunes dans l'histoire

« Les conclusions sur la crédibilité du comportement peuvent être extrêmement problématiques pour les victimes d'agression sexuelle, dont le récit peut comporter des lacunes importantes et une disjonction, car la victime peut ne pas être en mesure de raconter les parties les plus traumatisantes de son récit. »

Consulter : James C. Hathaway et Michelle Foster. (2014) *The Law of Refugee Status*, 2nd Edition. Cambridge, UK: Cambridge University Press, page 139

Impact de la culture

Poser des questions sur l'intimidation ou demander des éclaircissements en présence de l'auteur pourrait entraîner la non-divulgation ou des représailles.

Un témoin ou une partie peut avoir des raisons d'être réticent à répondre à de telles questions.

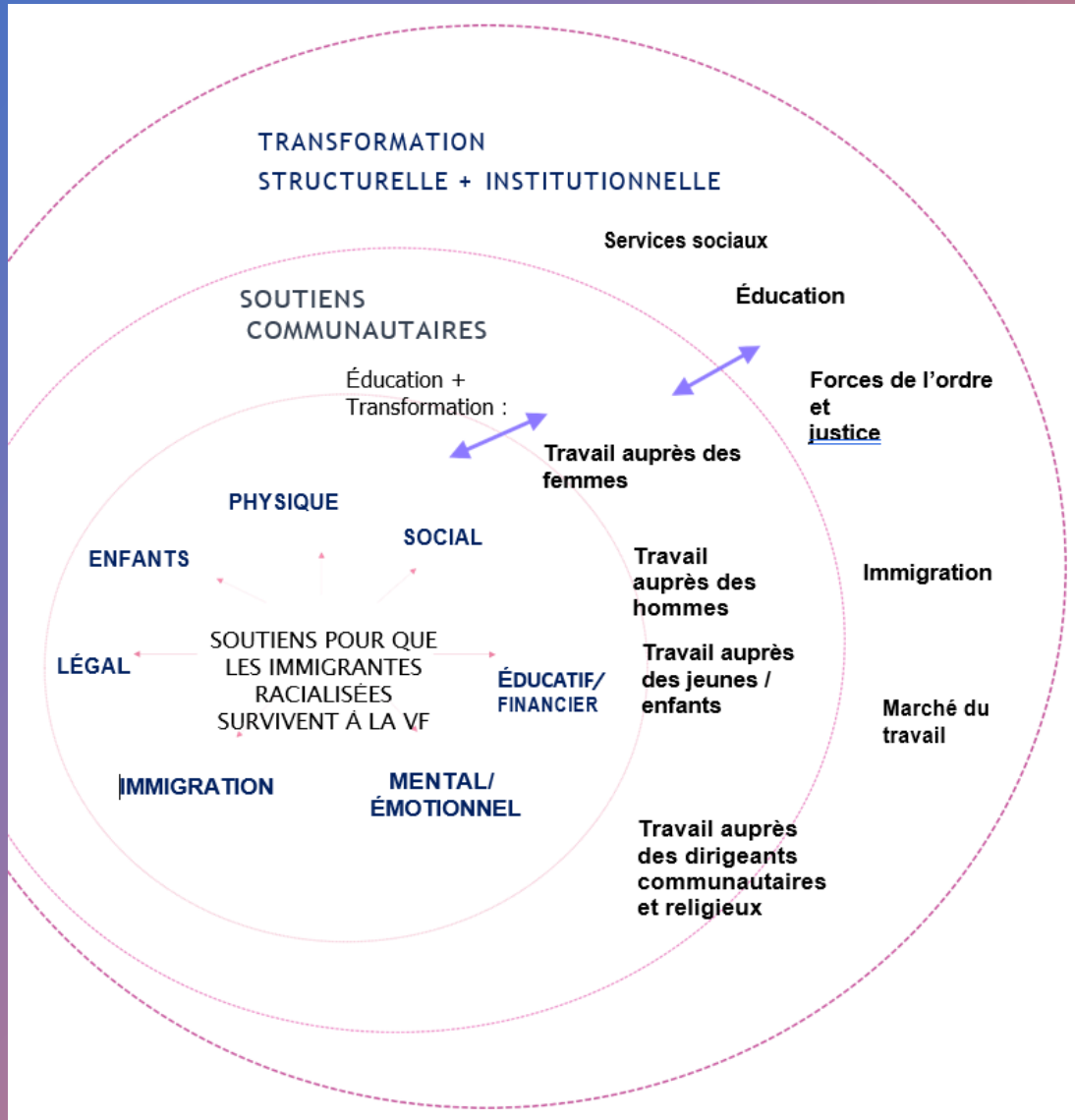
Le modèle de soutien holistique

- Les résultats de nos recherches révèlent que le manque de coordination entre les différents établissements qui fournissent des services peut aggraver les préjudices.
- Notre recherche recommande le modèle de soutien holistique

(À venir : Family Court Review: **In Search of Interdisciplinary, Holistic and Culturally Informed Services: The Case of Racialized Immigrant Women Experiencing Domestic Violence in Ontario** [traduction libre](*Examen du tribunal de la famille : À la recherche de services interdisciplinaires, holistiques et adaptés à la culture : le cas des immigrantes racialisées aux prises avec la violence familiale en Ontario*)



Le modèle de soutien holistique



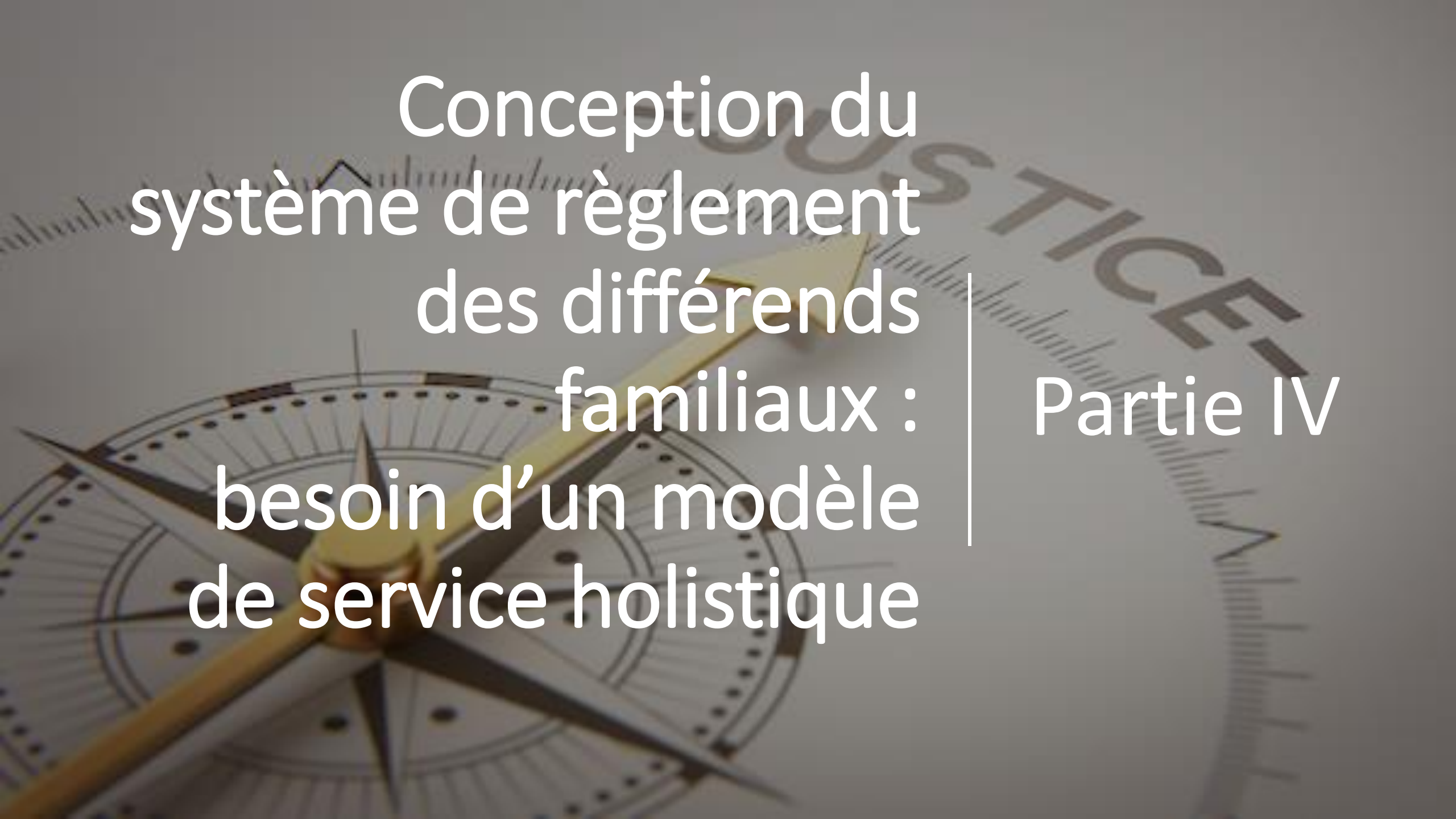
(À venir : Family Court Review: In Search of Interdisciplinary, Holistic and Culturally Informed Services: The Case of Racialized Immigrant Women Experiencing Domestic Violence in Ontario)

[traduction libre](Examen du tribunal de la famille : À la recherche de services interdisciplinaires, holistiques et adaptés à la culture : le cas des immigrantes racialisées aux prises avec la violence familiale en Ontario)



Projet de recherche en cours avec la même équipe de recherche :

« Répercussions de l'expérience de la violence familiale ou de l'exposition à la VF dans l'enfance : Perspectives des jeunes immigrants racialisés ».



Conception du
système de règlement
des différends
familiaux :
besoin d'un modèle
de service holistique

Partie IV

La pierre angulaire du système accusatoire

Un processus accusatoire est un processus où les parties assument la plus grande partie de la responsabilité de présenter leur cause au juge.

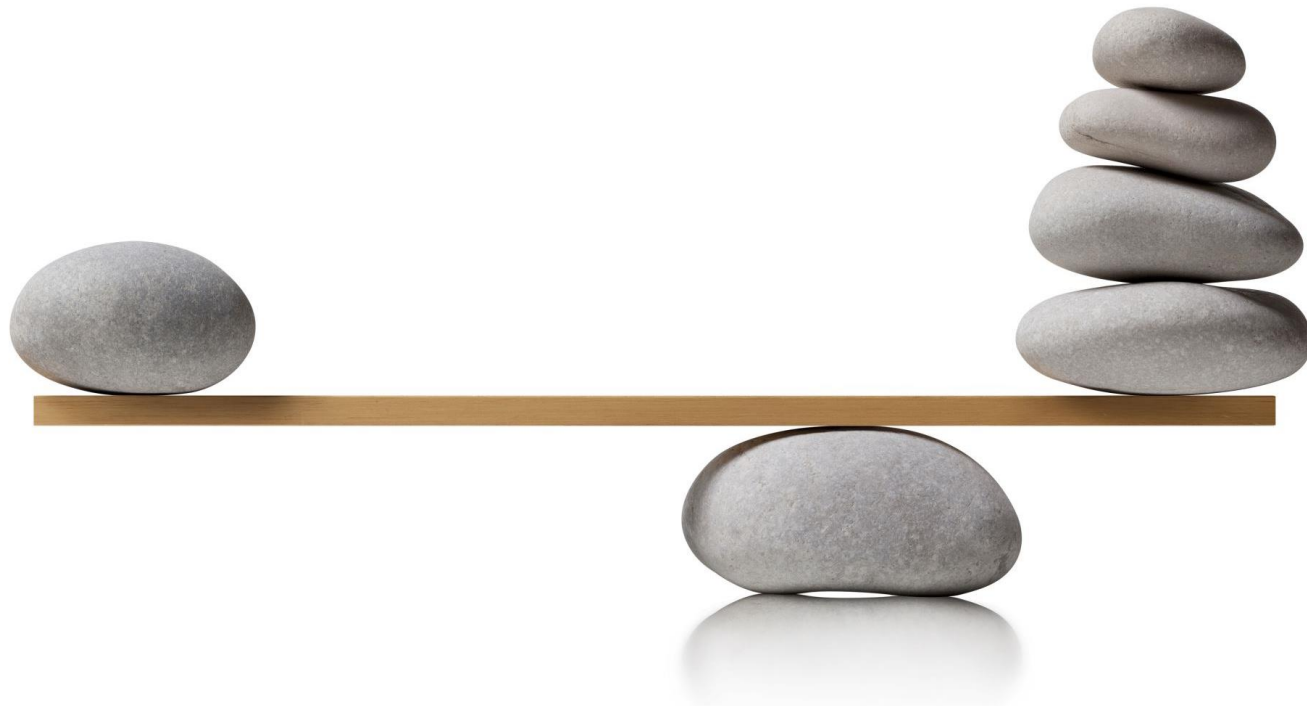
Notre système accusatoire repose sur l'hypothèse que les parties comprennent les règles complexes et nuancées qui régissent la présentation de la cause. (Michelle Flaherty, professeure)

Conception du système de règlement des différends : refonte de la justice

L'objectif de la conception du système de règlement des différends est de ***concevoir la justice***.

Le rôle des avocats a changé. Nous ne nous contentons plus de conseiller et de représenter les clients devant les tribunaux – nous ***concevons la justice***.

Réflexion conceptuelle : approche centrée sur l'humain



- « La pensée conceptuelle est une **approche de l'innovation centrée sur l'humain** qui s'inspire de la boîte à outils du concepteur pour intégrer les besoins des gens, les possibilités de la technologie et les exigences de la réussite de l'entreprise. »
- Tim Brown PDG d'IDEO



Dépistage et triage : Une voie distincte pour les cas très conflictuels

- Dépistage précoce, identification précoce et intervention précoce dans les différends très conflictuels, y compris les conflits parentaux
- Ces familles doivent être aiguillées vers un processus spécialisé et accéléré
- Il faut offrir à ces familles des services conçus pour améliorer les résultats pour leurs enfants

(CANADA, *Réponse du gouvernement du Canada au Rapport du Comité mixte spécial sur la garde et le droit de visite des enfants* (Ministère de la Justice, 2000), <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-pr/lf-fl/famil/sjcarp02/index.html>)

- Gestion des cas très conflictuels

Outils d'évaluation des risques

- **Trousse d'outils AIDE de Justice Canada :**
Justice Canada prépare une **trousse d'outils** pour aider les avocat.e.s en droit de la famille à soutenir les client.e.s qui ont subi de la violence familiale. Il s'agit d'un outil fondé sur des données probantes et sur des utilisateurs, à l'intention des avocat.e.s en droit de la famille, qui présente des suggestions pratiques sur la façon de reconnaître la violence familiale et d'y réagir de façon sécuritaire pour la cliente.
- L'outil **Amélioration de la sécurité : outil d'évaluation des risques** RIA tient compte de la violence physique, émotionnelle, mentale, sociale/culturelle, financière, juridique et spirituelle et tiendra également compte des multiples sources d'oppression et des obstacles systémiques auxquels les femmes sont confrontées.

<https://www.schliferclinic.com/wp-content/uploads/2020/11/Risk-Assessment-Tool--IPV.pdf>

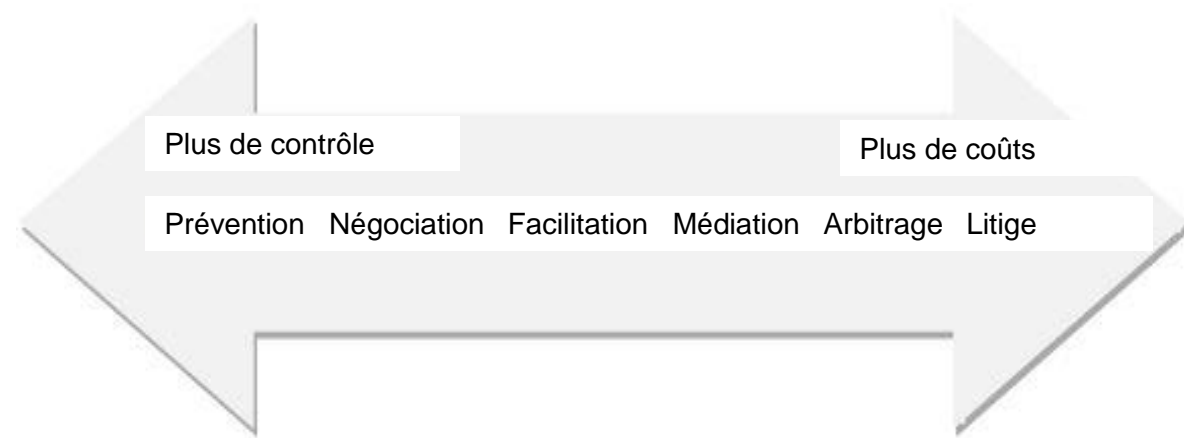
Les processus holistiques liés aux tribunaux

- Les processus de règlement des différends ne sont pas mutuellement exclusifs
- Un processus peut se jumeler à un autre, et il n'y a aucune raison pour laquelle les processus ne peuvent pas être combinés pour répondre aux besoins des parties et du différend

Suggestions de refonte :

- Offrir le Programme d'information obligatoire avant le dépôt de la demande d'audience
- Utiliser des services de médiation liés aux tribunaux pour compléter les causes devant les tribunaux de la famille à diverses étapes, s'il y a lieu
- Offrir le coaching parental en tant que service lié aux tribunaux
- Introduire les cercles de justice réparatrice dans les tribunaux de la famille

Réf. : THE CHANGING LANDSCAPE OF FAMILY DISPUTE RESOLUTION IN CANADA : par Archana Medhekar





Réforme judiciaire : Intégrer la justice réparatrice dans les tribunaux de la famille

- Dans le monde occidental, nous avons établi un système appelé système *par défaut*.
- Nous devons fournir un modèle montrant comment le système juridique occidental pourrait intégrer la justice réparatrice.
- La justice doit être considérée comme un continuum entre le système juridique occidental et l'alternative réparatrice.
- Objectif réaliste : Garder le meilleur du système juridique, mais le rendre plus réparateur.

HOWARD ZEHR- « LE GRAND-PÈRE DE LA JUSTICE RÉPARATRICE »

Une justice qui
guérit

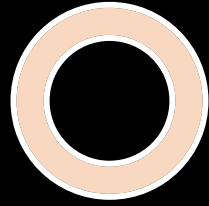
Nous sommes à la recherche
d'une justice qui guérit...





Remerciements spéciaux

1. Peter Jaffe, Université Western et LFCC
2. Nick Bala, professeur, Université Queens
3. Antoinette Clarke, Peel Family Mediation Services (PFMS)
4. Deepa Mattoo, Barbra Schlifer Commemorative Clinic
5. Ferzana Chaze, Bethany Osborne et Purnima George



La violence
familiale dans les
communautés
immigrantes :
études de cas



Chaze, Osborne, Medhekar et
George :

*Domestic Violence in Immigrant
Communities: Case Studies
(2020)*

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/domesticviolenceinimmigrantcommunities/>



Ressources

- Canada, ministère de la Justice, Modifications à la *Loi sur le divorce* expliquées, juin 2021 : *Ministère de la Justice* <<https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/mdf-cfl/clde-dace/index.html>>
- Consulter le site Web du ministère de la Justice (<https://www.justice.gc.ca/fra/>) pour des mises à jour aux renseignements pour les familles, les conseillers juridiques et les fournisseurs de services.
- Cross, Pamela et coll., « Ce que vous ignorez *peut* vous faire du mal : L'importance des outils de dépistage de la violence familiale pour les praticiens du droit familial » (2018), en ligne (pdf) : *Ministère de la Justice* <<https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/peut-can/peut-can.pdf>>.
- Ministère de la Justice, « La violence familiale » (2019), en ligne : *Ministère de la Justice* <<https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/vf-fv/apropos-about.html>>.
- Myhill, Andy et Katrin Hohl. “The ‘Golden Thread’: Coercive Control and Risk Assessment for Domestic Violence” (2019) 34:21–22 *J Interpersonal Violence* 4477–4497, online: <<http://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0886260516675464>>.
- Nations Unies, « Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes » (1994) en ligne (pdf) : *NU* <<https://undocs.org/fr/A/RES/48/104>>.

Autres coordonnées :



- ARCHANA MEDHEKAR
- Avocate en droit de la famille/médiatrice
- *Spécialiste certifiée en droit de la famille*
- Téléphone : 416 977-4204
- Courriel : amlaw@amlaw.ca
- Site Web : www.amlaw.ca

Kamaljit Kaur Lehal

- Lehal Law, Colombie-Britannique
- Kamaljit Kaur Lehal a obtenu son diplôme de droit en 1989 à l'Université de la Colombie-Britannique et a été admise au barreau en 1990.
- Elle a ouvert son propre cabinet en 1992 (Lehal Law Corporation) et continue d'exercer avec succès à Delta, en Colombie-Britannique, en se concentrant sur le droit de l'immigration.



Jael Duarte

- LA Henry Law, Nouveau-Brunswick
- Jael Duarte est une avocate qui travail Droit de la Famille, et Droit de l'Immigration et des Réfugiés au Nouveau-Brunswick.
- Jael a travaillé sur les questions de droits de l'homme, de genre et de justice sociale.



Lee

- Lee est une survivante avec une expérience vécue





Questions

Passage en revue des questions posées



www.alliancevaw.ca

Renseignements

Archana Medhekar
Kamaljit Kaur Lehal
Jael Duarte

amlaw@amlaw.ca
kklehal@lehallaw.com
jduarte@la-henry.ca

Le lien pour évaluer ce webinaire est affiché dans la boîte de dialogue